



Besançon le 23 Septembre 2013

Aux Présidents de ligues et comités régionaux de
Franche-Comté

Nos réf. : GV/JMV/13-084
Dossier suivi par : Guy VIGOUROUX
guy.vigouroux@voila.fr
03 81 63 67 34 - 06 87 40 72 80

Objet : Formation 1000 jeunes bénévoles, futurs dirigeants. *RELANCE AVANT ANNULATION.*

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

Le ministère des sports et le mouvement sportif ont décidé, afin d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, de lancer en 2012 un plan « 1000 jeunes bénévoles, futurs dirigeants ».

Le comité régional olympique et sportif de Franche-Comté reconduit cette action de formation en 2013 pour :

- favoriser le renouvellement des générations de responsables associatifs,
- inciter les jeunes à la prise de responsabilités associatives,
- accompagner les jeunes dans cet engagement en leur faisant découvrir les rouages de la vie associative.

Cette formation de deux jours et demi aura lieu pendant les vacances scolaires de la Toussaint les 22, 23 et 24 octobre 2013 à Besançon. La totalité des frais pédagogiques, d'hébergement, de restauration et de déplacement seront pris en charge par le comité régional olympique et sportif. Il sera possible de décentraliser une formation dans un autre département à raison de 15 stagiaires minimum.

***Pour les inscriptions ou tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
Guy VIGOUROUX au 03 81 63 67 34 et 06 87 40 72 80 ou par mail guy.vigouroux@voila.fr***

À ce jour, nous n'avons reçu que deux inscriptions. Si le minimum de 10 stagiaires n'est pas atteint avant le 10 octobre, nous serons contraints, à grand regret, d'annuler cette session.

Par ailleurs, vous voudrez bien noter que la personne chargée du dossier a changé ; Guy Vigouroux, tout juste retraité de la DRJSCS, aura à cœur de poursuivre avec vous le travail entrepris sur ce projet. N'hésitez pas à le contacter.

Comptant sur votre engagement, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Comité régional olympique
et sportif de Franche-Comté

Jean-Marie VERNET

Contenus de formation « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants »

MODULE 1 : Découverte de la vie associative

Objectif: Eclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'association de juillet 1901, identification des rôles et missions des différents membres d'une association,...

1^{ère} partie :

- Les principes fondamentaux de la loi du 1^{er} juillet 1901
- L'association : démarches pour la créer, la déclaration (Journal officiel, récépissé...)
- Les statuts : rédaction et modification en adéquation avec le projet associatif

2^{ème} partie :

- La reconnaissance de la mission d'utilité publique
- Le Conseil d'administration
- Les adhérents : cotisations, licences...
- Assemblée générale constitutive, ordinaire et extraordinaire.
- Bureau directeur

3^{ème} partie :

- Lecture de statuts
- Etude de cas

MODULE 2 : Méthodologie de Projet

Objectif: Mise en évidence des étapes clés de l'élaboration d'un projet de clubs (mobilisation et appropriation des outils).

- Savoir définir un projet pour réaliser une activité ou un événement
- Savoir mobiliser les compétences : optimiser les ressources humaines
- Votre projet

MODULE 3 : Organisation du sport en France

Objectif : Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux. La participation de certains acteurs locaux du sport français (CROS/CDOS, Ligues/Comités départementaux sportifs, représentants des services de l'Etat, représentants des collectivités, etc.). Pourrait être envisagée afin de mettre en évidence les axes de collaborations locales autour des projets sportifs (débat ou table ronde).

- Les institutions, acteurs du sport, la territorialité : Le mouvement sportif, l'Etat : la DRJSCS, les collectivités territoriales

MODULE 4 : Responsabilités des Dirigeants

Objectif : Identification des responsabilités incombant aux dirigeants sportifs dans le cadre des activités développées par leur association. L'Intervention possible de personnes ressources en matière juridique sur le champ sport (représentants des services de l'Etat, organismes d'assurances expérimentées en matière de responsabilités associatives, etc..).

- Responsabilités civile, pénale et financière
- Connaître les obligations liées à la fonction d'employeur
- Les ressources humaines associatives
- Le rôle des dirigeants
- Le personnel d'une association : bénévole et salarié

MODULE 5 : Initiation à la lecture comptable

Objectif : connaître et savoir lire les outils comptables de base.

- Les ressources financières : moyens propres, aides extérieures.
- La gestion comptable d'une association : les méthodes comptables, le bilan, le compte de résultat, le rapport annuel d'activité.
- Les salaires
- La fiscalité
- Montage de dossier de subvention : les pistes concrètes utiles de sources de financements privées et publiques et leurs modalités.

MODULE COMPLEMENTAIRE :

o Communication

Objectif : Initiation à la communication (identification des questionnements nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de communication, identification des différents supports mobilisables en lien avec les publics visés, ...).

- Interne : animer et savoir conduire une réunion
- Externe : réseau et partenaires